

Terminologie, dénomination et langues minoritaires face à la modernité : vers une interrogation soucieuse du social

Loin de se restreindre à la seule rubrique des pratiques institutionnelles de normalisation, la socioterminologie permet d'appréhender les multiples facettes d'une terminologie soucieuse du social. La question de dénomination conduit inéluctablement à une double équation dénomination/conceptualisation, dénomination/définition, et il incombe de s'orienter vers «une perception socialisée du réel» (Gaudin 1993: 98). Certes, l'activité de conceptualisation, voire de particularisation et d'intellectualisation, est éminemment sociale: la description, l'expressivité, la dénomination, l'apprentissage et l'acquisition d'une langue engendrent l'appropriation d'un héritage, soit le devenir, l'imaginaire que nous médiatise cette langue. Les langues minoritaires, souvent condamnées à tort comme étant dépourvues de ressources dénominatives adéquates, ont besoin d'outils socioterminologiques face à la mondialisation qui leur impose de grandes quantités de termes et concepts étrangers. Ces nouvelles réalités faisant irruption dans l'univers de ces langues provoquent d'énormes perturbations et appauvrissements. La réflexion qui suit s'insère dans nos premières esquisses de la description terminologique d'une des langues minoritaires nigérianes, soit l'ésan.

Termes-clés:
langues minoritaires; dénomination;
terminologie; socioterminologie;
glottopolitique; négociation.

1 Propos liminaire

On notera d'emblée qu'avant toute réflexion lexicologique sur la problématique du mot, ainsi que sur le lexique et la représentation des expériences vécues par le biais de la faculté à la fois innée et inaliénable d'explorer et d'exploiter son univers, l'humanité effectuait par étapes une analyse pratique du discours en «unités discrètes, afin d'établir une notation stable de la parole» (Rey 1980: 5). L'élaboration de signes graphiques correspondant à l'expression linguistique d'un concept ou d'une relation conceptuelle nous a légué des idéogrammes et d'autres représentations idéographiques tels les hiéroglyphes égyptiens.

Ainsi les premiers répertoires visaient-ils le mot en termes morpho-sémantique et socioculturel. À titre d'exemple, dans la tradition orientale (Rey 1980: 6-7) la distinction s'établit entre forme et contenu et entre langue-objet et métalangue. Issue de la Grèce, la tradition occidentale conçoit une langue qui remplit dans un premier temps la fonction aristotélicienne d'instrument conceptuel abordant la sémantique et la signification. On dégage également une perspective platonicienne qui envisage la langue en tant que reflet du monde des idées, conception qui trace déjà le rapport entre idée et forme et la théorie du nom, outil pour penser les choses.

Pourtant, il est peu surprenant que «les penseurs grecs imaginaient mal qu'on puisse parler et penser autrement

qu'en grec» devant les langues dites barbares (Rey 1980: 7). Chose certaine, le sort des langues jugées inférieures, tant selon l'effectif des locuteurs, le degré de description formelle que le développement politique et la puissance économique et technologique n'est aucunement un phénomène récent. Mais de nos jours, ces langues minoritaires ne peuvent suivre la théorie de Cratyle qui poserait une dénomination divine *ex nihilo*.

Or, des premiers répertoires d'unités lexicales aux premières tentatives de description systématique du lexique, la description de la langue est foncièrement motivée par des besoins culturels. Les interrogations sociologiques (Passeron 1991) et anthropologiques (Dell 1964), qui confèrent à la culture la place qu'elle mérite, sous-tendent cette perspective. Chez Bréal, on constate par exemple que «les faits de vocabulaire reflètent les faits de la civilisation», et Matoré va plus loin en considérant le mot-témoin comme étant «le symbole matériel d'un fait spirituel» (Rey 1980: 166). Cela s'étend au point de vue ethnologique, puisque les faits de langue «... sont des objets dans l'univers socioculturel des locuteurs», et le lexique, dans ce cas, serait «comme un miroir du reste de la culture» (Rey 1980: 176-77).

2.1 Historique de la socioterminologie

C'est en 1986, lors du colloque «*La fertilisation terminologique dans les langues romanes*» que Yves Gambier (1987) sous-titrait sa communication

«pour une socio-terminologie». Le terme apparaît ailleurs, chez Monique Slozdzian (1986: 6) pour désigner certains aspects des «enjeux du développement scientifique et technique». Pierre Lerat l'emploie dans une communication (Lerat 1984 et 1985) dans laquelle il parle de «socio-lexicologie» et de «socio-terminologie appliquée...» Mais la toute première attestation appartient à Jean-Claude Boulanger (1981 et 1982) qui se sert du terme dans le compte-rendu d'un ouvrage de Jean-Claude Corbeil.

Bien qu'il n'y ait aucune définition définitive du terme, c'est à partir de son utilisation chez Yves Gambier que le terme cesse d'être un hapax. Dorénavant, le terme passe pour la désignation d'un domaine d'étude naissant lorsque Gambier fait allusion au fait que la terminologie doit «... se transformer d'urgence en socioterminologie» (Gambier 1987: 320) si elle se veut soucieuse du fonctionnement, et des termes, et des conditions sociolinguistiques. Et d'après Gaudin (1993: 67), «la socioterminologie est donc, à l'image de la sociolinguistique, une terminologie remise sur ses pieds». Cette orientation semble confirmer partiellement que la signification du terme «relève et de la rhétorique et de la grammaire et de la sociolinguistique» Louis Guilbert (1973: 21). En 1974, Jean-Claude Corbeil propose les bases théoriques de l'aménagement linguistique (1975). Cet élargissement du champ de la terminologie est reflété dans ce que Rey (1988: 108) décrit comme la terminologie en tant que «servante efficace des besoins sociaux». Selon Gambier (1988: 75), pour la socioterminologie, il s'agit notamment de «comprendre la circulation des termes, les résistances devant les dites terminologies officielles, les difficultés de mise en place de politiques terminologiques qui marchent».

2.2 Méthodologie de la socioterminologie

Gambier (1994: 99-115), à qui l'on doit les premières interrogations sérieuses sur la notion du champ socioterminologique, évoque des pistes et des implications épistémologiques et méthodologiques de la socioterminologie. En soulignant la désignation homogénéisante de la terminologie (1994: 99), il distingue deux approches fondamentales. Primo, la terminologie issue de la réflexion des ingénieurs, des techniciens, des scientifiques (1900-1930) marquée par l'essor des techniques et des sciences et la nécessité de dénomination. Secundo, l'émergence des organismes internationaux jusqu'au phénomène de l'intervention officielle faisant partie de l'aménagement linguistique. Les deux approches n'ont pas toujours les mêmes visées et n'emploient pas les mêmes outils d'élaboration. On pense à la différence entre une approche descriptive et une approche prescriptive.

Mais cette terminologie dominante présente des lacunes telle que la composante sociale manifestée dans les interactions au travail, dans les laboratoires, dans l'enseignement, dans les secteurs de travail, etc. (1994: 101). Gambier avance que la terminologie dominante présente ce qu'il dénomme le «quadruple aspect de la crise de la terminologie dominante» (1994: 102). D'abord, la conception de type wüsterien connaît une crise de croissance qui provient de la demande sociale pour les savoirs nouveaux. En second lieu, on a assisté à une crise de méthodes puisque «la méthodologie assurée d'hier éclate par suite de l'expansion de l'outil informatique»: les stratégies de traitement, de stockage qui s'adaptent à des besoins plus spécifiques et qui connaissent une croissance considérable. Tertio, il s'agit d'une

crise de l'autorité devant les appareils d'État, les instances politiques à travers les organes normalisateurs, l'absence d'un ensemble théorique valide pour déterminer son autonomie déclarée. Et finalement, la quatrième crise, selon Gambier, concerne la crise d'identité qui découle de la crise de l'autorité.

Gambier envisage une socioterminologie qui cherche «à introduire la terminologie dans la pratique sociale qu'est tout discours, y compris le discours métaterminologique, ceci afin de l'interroger comme activité productrice/sociale et comme activité cognitive» (1994: 102). Cette optique inclut le besoin de considérer ce discours en tant que lieu et forme de rapport de forces, de négociation de sens, de l'équilibre, ne serait-ce que ténu, entre besoins et formes de dénomination.

La socioterminologie doit se permettre d'être délibérément polysémique pour englober les perspectives de la sociolinguistique et d'autres aspects relevant du social tel la glottopolitique. Elle doit privilégier l'observation et la description des usages réels au sein du grand public, en dépassant les espaces clôturés des spécialistes, l'identification des réseaux de diffusion des termes dans les milieux les plus divers. Elle doit pouvoir appréhender la terminologie en tant que discipline qui vise les deux axes diachronique et synchronique. Il est donc important de revenir à l'étude qui s'effectue par l'intermédiaire de corpus. À ce stade, on doit citer les travaux de Pierre Auger (1999), d'André Martin (1998) et celui de Loïc Depecker et Gina Mamavi (1997), œuvres qui mesurent les effets réels de l'implantation des terminologies officielles des domaines respectifs.

Ceci dit, une socioterminologie cherchant à s'ériger en un domaine d'étude, en une discipline, doit se libérer de la tendance casanière de la terminologie qui se cantonne aux seuls

aspects de la nomenclature et de l'interventionnisme sous-tendu par la politique de l'État. Elle doit s'ouvrir aux autres travaux sur «la communication langagière spécialisée» (Gambier 1994: 112). Ainsi, l'on parviendra à des outils qui aideront à revaloriser les capacités dénominatives des langues minoritaires vues à tort comme étant incapables de véhiculer les connaissances abstraites et spécialisées, faute de leur statut de langues non décrites ou insuffisamment décrites et employées. Dans une société manquant de politique terminologique favorable, tel le cas du Nigeria, où les langues minoritaires ne jouissent d'aucun appui de la part de l'État en matière de description, où il y a une disette marquante à tout niveau de professeurs ayant les compétences nécessaires, une approche socioterminologique englobante s'avère pertinente. Il s'agit de s'informer des avis de Gaudin (1993) où dès l'avant-propos (1-9: Louis Guespin) et la préface (11-12: Pierre Lerat), l'accent se place sur le mouvement, l'emploi, l'élaboration et la circulation des vocabulaires techniques et scientifiques dans la société tout en dépassant les limites institutionnelles existantes, soit une approche plus pragmatique.

3 De la sociolinguistique à la socioterminologie

Dans les années 30, autour d'Eugen Wüster, la terminologie provient de la normalisation industrielle et de la traduction technique. Mais une demande sociale correspondant à des besoins économiques et parfois politiques l'ont également marquée, bien que les recherches linguistiques s'éloignent souvent de ces préoccupations.

Les tendances qui ont conduit la linguistique structurale à la

sociolinguistique, renforcent l'idée d'«une socioterminologie (qui) peut prendre en compte le réel du fonctionnement du langage et restituer toute une dimension sociale aux pratiques langagières concernées» (Gaudin 1993: 16).

4 Dénomination, signification, négociation et glottopolitique

La dénomination nous mène inéluctablement à la lexicologie. Les différentes questions du sens et de la signification dans le but social, nous amènent à la problématique de l'interaction et de la négociation. Dès lors, la terminologie devient un travail démocratique, une activité associative car, selon Rey (1979: 49), «le lexique d'une langue, produit cumulé des facteurs sociaux, est à la fois le milieu récepteur et le moyen créateur des systèmes de dénotation et, par épuration notionnelle, des terminologies». Cet aspect sociosémantique de la terminologie, englobant son caractère social, économique et commercial, touche au grand public, à plus forte raison aux milieux minoritaires.

La glottopolitique vise le «réglage de la communication par les divers contrats langagiers [et] elle est amenée à confronter [...] les diverses politiques linguistiques» (Guespin et Laroussi 1989: 10). C'est pourquoi nous proposons de nous interroger sur le sort des langues minoritaires nigérianes dont la situation est symptomatique des conséquences directes de la promotion des langues majoritaires au détriment des langues minoritaires. Cette promotion, aux dépens des langues dites minoritaires, s'effectue dans le gouvernement, les institutions scolaires, y compris les universités, dans les forces armées, la police et dans d'autres organismes publics fédéraux, faits lamentables

dont l'écho se résume dans les mots de Gambier (1987: 319): «Il n'y a pas de terminologie hors des pratiques sociales».

Il existe des liens importants entre la terminologie et la sociolinguistique depuis le développement d'une réflexion terminologique. Louis Guilbert (1973: 21) affirmait déjà que la signification du terme «relève et de la rhétorique et de la grammaire et de la sociolinguistique». Et Pierre Auger (1988: 35) conclut que «les développements récents de la sociolinguistique ont orienté de façon nouvelle la recherche en terminologie vers de nouvelles considérations inconnues jusqu'alors».

La socioterminologie vue comme une attitude descriptive préconise une approche plus linguistique qui suppose que les termes soient étudiés, décrits «dans leur dimension interactive et discursive» (Gaudin, 1993a: 295), c'est-à-dire l'analyse des mécanismes de l'usage. Une telle démarche comprend la description des discours terminologiques, la priorité accordée aux critères éditologiques objectifs afin de permettre de sélectionner les documents écrits que dépouille la terminologie. Une telle approche prendra en compte des enquêtes de type sociolinguistique avant tout effort de normalisation qui tienne compte des manifestations de multiples pratiques dénominatives comportant des aspects culturels et linguistiques particuliers. Cette interaction nous donne, tant conceptuellement que morphologiquement, l'équation *la sociolinguistique + la terminologie = la socioterminologie*.

Cette nouvelle perspective permet de fonder la base de nos premières tentatives de description des nouvelles réalités en ésan. Nous préconisons l'optique selon laquelle la langue demeure un système de valeurs idéologiques, philosophiques, psychologiques, techniques, scientifiques et sociales. La description linguistique peut se faire également en

tenant compte du locuteur actif et de l'usage spontané par l'intermédiaire de critères tels la lexicalisation et la fixation collective de mots dans une forme et dans un sens spécifiques jusqu'au sein de groupements socioprofessionnels les plus restreints. Cela risque d'éclairer la dimension sociale face aux incertitudes, aux irrégularités et à la mutation incessante du lexique en général.

Qu'est-ce donc la terminologie? Pour répondre à cette question préliminaire à notre interrogation, parcourons le compendium définitionnel suivant. Marouzeau (1969: 226) décrit la terminologie comme un «système de termes employés pour exprimer les notions propres à une science donnée», autrement dit, le terme est une unité lexicale qui sert essentiellement à exprimer les notions spécialisées. Pour Wersig (1981: 286), c'est «l'ensemble des termes propres à un domaine». Dubois *et al.* (1973: 486) nous offrent une autre définition assez proche de la première. Ils affirment que la terminologie est «un ensemble de termes, définis rigoureusement, par lesquels [sont désignées] les notions qui lui sont propres».

Pour Galisson et Coste (1976: 559), la terminologie est l'«ensemble des termes qui renvoient aux concepts ou aux objets afférents à un domaine de connaissance ou d'activité humaine». Greimas et Courtés (1979: 388) définissent la terminologie comme «la dénomination (étiquette) qui s'effectue par la procédure de la lexicalisation» où celle-ci veut dire «le processus par lequel une suite de morphèmes [...] devient une unité lexicale» qui dénomme un concept ou un objet (Dubois 1973: 84-287). Le terme qui en résulte est accepté par la communauté, ou tout au moins par le groupement socioprofessionnel qui opère ce processus de lexicalisation. Le terminographe enregistre les acceptions du terme afin de permettre leur vérification.

Tandis que Guilbert (1973:11) n'admet que la synonymie référentielle du terme, le caractère monosémique de celui-ci préoccupe Dubois *et al.* (1973: 327). À côté de cet idéal d'univocité, voire de biunivocité, il existe parfois une distinction entre la terminologie et la nomenclature, par exemple chez Rey (1979: 26-28). Par conséquent, la terminologie est pour certains «l'ensemble des unités désignant les notions (abstraites) d'une science, alors que la nomenclature est l'ensemble des noms des choses concrètes, plantes, animaux, composés chimiques» (Kocourek 1991: 182). D'autres se préoccupent des principales caractéristiques. Ainsi, Rondeau (1981: 22) illustre la biunivocité ou «la réflexivité» de la relation entre la dénomination et la notion tandis que Lotte (1981: 8) parle de la «monosémie absolue».

Pour Lerat (1988: 12), le terme est l'unité terminologique. Citant Felber, lui-même inspiré par Wüster, Lerat considère le terme comme le «symbole conventionnel représentant une notion définie dans un domaine de savoir». D'autres encore parlent de «terminoculture» (Berger 1981: 319), de «terminologisme» (Guilbert 1981: 187) ou encore de «lexème spécialisé» (Rondeau 1981: 25). Le terme est donc à la fois physiquement une unité lexicale, simple ou complexe, qui relève de la langue naturelle et la dénomination conventionnelle d'une notion technique dans un milieu professionnel (Lerat 1994: 581-582).

La dénomination conventionnelle suit la classification qui lui attribue des traits définitoires permettant son évaluation qualitative. C'est pourquoi nous posons que le terme ne s'oppose pas à l'unité lexicale car les termes sont avant tout des mots ou syntagmes; les termes ne constituent qu'un sous-ensemble du lexique, et l'ensemble des termes «concrétise les modalités de la pensée dans un monde des domaines spécialisés» (Zolondek 1988: 6).

Terminons ce segment définitionnel avec Boutin-Quesnel et Bélanger (1990[1985]: 17-20) pour qui le terme est une «unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe) et qui désigne une notion d'une façon univoque à l'intérieur d'un domaine». Ils définissent donc la terminologie d'une manière divergente. D'une part, c'est une «étude systémique de la dénomination des notions appartenant à des domaines spécialisés de l'expérience humaine et considérés dans leur *fonctionnement social*» (nous soulignons). D'autre part, il s'agit d'un «ensemble de termes propres à un domaine, à un groupe de personnes ou à un individu (vocabulaire)». On remarque dans ce qui précède un élément distinctif, à savoir le phénomène de la socioterminologie qui provient du fait sociolinguistique, soit l'emploi d'une terminologie particulière par un groupement dans une aire linguistique donnée.

5 La langue et ses locuteurs

Chercher à asseoir les premiers pas d'une nouvelle terminologie, c'est aussi poser que la langue est un instrument de communication (Leclerc 1992: 13-24). Pour les linguistes, il s'agit d'un code, un ensemble structuré pour la transmission des messages. Mais «la langue est aussi une entité soumise aux conditions sociales, aux aléas de la politique et de l'économie, aux vicissitudes de l'histoire des hommes» (Leclerc 1979: 15; 1992: 27-33) et aux emplois particuliers.

Cette institution appelée *langue* entretient des liens étroits avec ses locuteurs en sorte qu'ils deviennent indissociables. Elle est un reflet de la culture et de la mentalité collective. La langue porte des marques de la réalité

sociale, économique, scientifique et technoscientifique de la communauté qui l'emploie. Une langue en bonne santé ajoute foi à la survie culturelle et collective de la communauté qui s'en sert.

Chaque langue dispose d'un nombre considérable de traits particuliers qui la définissent. Ces traits sont donc ce qui la distingue des autres langues. Les groupes sociaux se distinguent ainsi dans leur personnalité et dans leur mode d'envisager le monde.

Étant une réalité sociale, la langue demeure un reflet de la société. Les transformations socio-politiques, économiques et technoscientifiques ont des retentissements à la fois perceptibles et sournois, subtils. Il est donc important de bien saisir les rôles que peut jouer la langue, à plus forte raison dans les communautés linguistiques où la langue, dominée et menacée de disparition, cherche encore à se décrire. D'autres aspects pertinents sont les rôles des langues dominantes et véhiculaires, le choix d'une langue officielle et d'une langue nationale, et les situations où les langues ne sont pas nécessairement aux mêmes niveaux de description, d'où résultent d'énormes conflits. Le statut des langues minoritaires est bien illustré par Leclerc (1979: 22) qui signale que «[...] moins de 200 pays se partagent les 3 à 4 000 langues existantes», nombre qu'il met à jour plus tard (1992: 135) et qui atteint «6 000 langues réparties dans moins de 200 pays». Parmi le riche éventail de langues, certaines ne sont pas reconnues par les forces politico-linguistiques dominantes qui assurent leur marginalisation et contribuent à leur appauvrissement. Le concept de nationalisme linguistique n'est pas abstrait et la situation glottopolitique et glottonomique au Québec en est un bon exemple.

Conclusion

Il faudra que le développement terminologique ait nécessairement affaire à la culture afin de favoriser des structures linguistiques et idéologiques, des archéologies du savoir dans les milieux socioculturels où est localisée la langue, qui seule est capable de véhiculer et préserver le patrimoine local, au sens large du terme, qui fait précairement face à la tendance mondialisante dans les aspects de la vie. Ceci se conçoit dans le but de fonder la notion de service linguistique «compris comme unité de travail qui organise et qui résout les aspects techniques liés aux besoins linguistiques... sans perdre de vue l'environnement social» (Cabré 1998: 274). Une telle stipulation mérite l'attention de ceux et celles qui s'efforcent d'endiguer, au sein des langues minoritaires en voie de description, les conséquences linguistiques et terminologiques néfastes de l'homogénéisation et de la mondialisation dans toutes les sphères de la modernité. Par ailleurs, la mondialisation ne doit pas équivaloir à l'homogénéisation, ce qui priverait les langues autres que celles du commerce, de la science et de la technologie de toute possibilité de travailler et d'exploiter leurs capacités dénominatives.

*Emmanuel Aito,
Département de français,
Université de Regina,
Regina,
Saskatchewan,
Canada.*

Bibliographie

Auger (P.) 1988: «La terminologie au Québec et dans le monde, de la naissance à la maturité», dans OLF, dir., *L'ère nouvelle de la terminologie. Actes du sixième colloque OLF-STQ de terminologie*.

Auger (P.) 1999: *L'implantation des officialismes halieutiques au Québec*, Québec, Office de la langue française.

Berger (M.G.) 1981: «La terminologie en tant que science: questions générales», dans Siforov (V.I.), dir., *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t. 1, pp. 319-322, Québec, Girsterm.

Boulangier (J.-C.) 1981: «Compte-rendu», *Terminogramme* n° 7-8, pp. 11-12.

Boulangier (J.-C.) 1982: «Compte-rendu» *Le français moderne*, vol. 5, n° 2, pp. 175-184.

Boutin-Quesnel (R.), Bélanger (N.), Kerpan (N.) et Rousseau (L.-J.) 1990[1985]: *Vocabulaire systématique de la terminologie*, Québec, Office de la langue française.

Brann (C.M.B.) 1978: *Multilinguisme et éducation au Nigeria*, Québec, CIRB.

Brann (C.M.B.) 1993: «Democratisation of Language Use in Public Domains in Nigeria», *The Journal of Modern African Studies*, vol. 31, n° 4, pp. 639-656.

Cabré (M.T.) 1998: *La terminologie; théorie, méthode et applications*, traduit du catalan, et adapté et mis à jour par Cormier (M.C.) et Humbley (J.), préface de Corbeil (J.-C.), Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Dubois (J.) 1960: «Les notions d'unité sémantique complexe et de neutralisation dans le lexique», *Cahiers de lexicologie*, vol. 2, pp. 62-66.

Dubois (J.) 1973: *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Larousse.

Galisson (R.), Coste (D.) 1976: *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.

Gambier (Y.) 1987: «Problèmes terminologiques des pluies acides: pour une socio-terminologie», dans *Meta*, vol. 32-33, pp. 314-320.

Gambier (Y.) 1988: «Interaction verbale et production de sens», dans *Cahiers de linguistique sociale*, n° 13, pp. 11-103.

Gambier (Y.) 1991: «Travail et vocabulaire spécialisés: prolégomènes à une socio-terminologie», dans *Meta*, vol. 36, n° 1, pp.8-15.

- Gambier (Y.) 1994: «Implications épistémologiques et méthodologiques de la socioterminologie», *ALFA*, vol. 7/8, pp. 99-115.
- Gaudin (F.) 1993: *Pour une socioterminologie: des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, avant-propos de Louis Guespin, préface de Pierre Lerat, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, n° 182.
- Gaudin (F.) 1993a: «Socioterminologie: du signe au sens, construction d'un champ», *Meta*, vol. 38, n° 2, pp. 293-301.
- Greimas (A. J.) 1979: *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, 2 vol., Paris, Classique Hachette.
- Guespin (L.) et Laroussi (F.) 1989: «Glottopolitique et standardisation terminologique», dans *La banque des mots*, n° spécial, pp. 5-21.
- Guilbert (L.) 1971: «De la formation des unités lexicales», *GLLF*, t. 1, pp. IX-LXXXI.
- Guilbert (L.) 1973: «La spécificité du terme scientifique et technique» *Langue française*, n° 17, pp. 5-17.
- Kocourek (R.) 1991: *La langue française de la technique et de la science*, 2^e édition, Wiesbaden, Brandstetter.
- Leclerc (J.) 1979: *Qu'est-ce que la langue?* Laval, Mondia.
- Leclerc (J.) 1992: *Langue et société*, Laval, Mondia.
- Lerat (P.) 1988: «Terminologie et sémantique descriptive», *La banque des mots*, n° spécial, pp. 11-30.
- Lerat (P.) 1994: «Dérivation lexicale et la dérive terminologique, dans *Meta*, vol. 39, n° 4, pp. 581-588.
- Lotte (D.S.) 1981: «Principes d'établissement d'une terminologie scientifique et technique», dans Siforov (V.I.), dir., *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t. 1, pp. 3-53, Québec, Girsterm.
- Marouzeau (J.) 1969: *Lexique de la terminologie linguistique, français, allemand, anglais, italien*, Paris, Geuthner.
- Passeron (J.-C.) 1991: *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan.
- Rey (A.) 1977: *Le lexique: images et modèles, du dictionnaire à la lexicographie*, Paris, Colin.
- Rey (A.) 1979: *La terminologie: noms et notions*, (Que sais-je?), Paris, Puf.
- Rey (A.) 1988: «Préface», *Le Micro-Robert, Langue française plus noms propres, chronologie, cartes*, Paris, Le Robert.
- Rey (A.) 1988a: «Les fonctions de la terminologie du social au théorique» dans OLF, dir., *L'ère nouvelle de la terminologie. Actes du sixième colloque OLF-STQ de terminologie*.
- Rey (A.) 1980: *La lexicologie: lectures*, Paris, Éditions Klincksieck.
- Riegel (M.) 1987: «Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire: les énoncés définitoires copulatifs», *Langue française*, n° 73, pp. 29-53.
- Riegel (M.) 1981: *Introduction à la terminologie*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel Inc.
- Rondeau (G.) 1984: *Introduction à la terminologie*, Québec, Gaëtan Morin.
- Slodzian (M.) 1986: «La terminologie en URSS: Aperçu sur ses développements en Europe centrale», *Slovo*, vol. 8, Paris, Publications Langues'O.
- Wersig (G.) 1981: «Procédés de découpage du terme» dans Siforov (V.I.), dir., *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t. 1, pp. 285-300, Québec, Girsterm.
- Zolondek (D.) 1988: *La terminologie de la télématique: modes de formation des unités néonymiques et des unités lexicalisées, et analyses des difficultés d'ordre notionnel (synonymie et homonymie)*, Série Relai, Publication K-6, Québec, CIRB.